



SIIIEQ
CSQ

SYNDICAT DES INFIRMIÈRES, INFIRMIÈRES AUXILIAIRES
ET INHALOTHÉRAPEUTES DE L'EST DU QUÉBEC

Avis aux membres

Congés sans solde (anciennement par étalements)

Bonjour à toutes et à tous,

Simplement vous rappeler que vous avez jusqu'au 30 septembre pour faire votre demande de congé sans solde pour l'an prochain.

Rappel des modalités:

Vous pouvez demander 4 semaines sans solde pour l'année 2027

Seules les demandes faites avant le 30 septembre sont acceptées. Nous vous recommandons de garder une preuve de votre demande OCTOPUS.

Rappel des modalités

- 2 infirmières, 1 auxiliaire et 1 inhalothérapeute dans le RLS peuvent partir en même temps (indépendamment du département)
- Les choix possibles se font entre le 15 janvier et le 15 décembre 2023, excluant la période estivale (1^{er} juin-30 septembre)
- L'ordre de sélection se fait selon l'ordre suivant :

- 1) Par ancienneté, les personnes qui n'ont jamais bénéficié du congé
- 2) Par ancienneté, les personnes qui n'ont pas bénéficié du congé l'an passé
- 3) Par ancienneté, les personnes qui ont bénéficié du congé l'an passé

Comment faire une demande:

Pour faire votre demande, vous devez passer par octopus. Étant donné que l'option n'existe pas encore dans Octopus, vous devez passer par le chemin suivant:

- Nouvelle requête
- Ressources humaines
- Demande de congé
- Demande de congé - Longue durée
- Nature du congé demandé
 - Sélectionner « Autres »
- Nom du congé souhaité
 - Inscrire "congé sans solde 19.11 SIIIEQ"

Vous pouvez inscrire la date de début et de fin que vous souhaitez. Cependant, le choix final de vos dates sera fait au mois d'octobre lors d'un appel avec les RH et le syndicat, et confirmé par après.